

Sécurité routière : APRIL Moto s'engage aux côtés du Groupement pour la Promotion de l'Airbag Moto (GPAM) pour faciliter l'accès au gilet Airbag aux motards

Le bilan annuel de l'accidentalité routière¹ le démontre : bien qu'en baisse, le nombre de décès des conducteurs de deux-roues reste élevé, avec près de 800 personnes ayant perdu la vie en 2019. Pourtant, outre les nombreuses actions de prévention mises en œuvre à la fois par les pouvoirs publics et les différents acteurs de la moto, il existe de nombreux équipements qui peuvent significativement améliorer les chances de survie en cas d'accident, tels que le gilet Airbag. Acteur engagé de longue date en faveur de la prévention routière, APRIL Moto devient aujourd'hui partenaire du Groupement pour la Promotion de l'Airbag Moto (GPAM) afin de mieux faire connaître cet équipement indispensable et d'y faciliter l'accès au plus grand nombre.

Le gilet Airbag : un équipement qui doit encore se démocratiser

En 2019, on estime que 4 % des motards seulement sont équipés d'un gilet Airbag² alors même qu'en cas d'accident, le port d'un gilet Airbag divise par 5 le risque de décès ou de blessures graves. La protection Airbag est par exemple le meilleur moyen de protéger efficacement le thorax, partie du corps touchée dans 72 % des accidents³.

La protection de ses clients et la réduction de l'accidentologie sont des priorités pour APRIL Moto qui s'engage aujourd'hui aux côtés du GPAM autour de deux axes de travail concrets :

- **Développer la notoriété de cet équipement** : dans la continuité de la campagne de sensibilisation mise en œuvre par les pouvoirs publics en 2019, le GPAM travaille à la visibilité de cet équipement auprès du grand public, via des actions de communication auxquelles APRIL Moto participera et qu'elle relayera. Ce sera notamment le cas lors du Salon du 2 Roues qui se déroulera à Lyon du 13 au 16 février prochain ;
- **Démocratiser l'accès au gilet Airbag** : aujourd'hui, un gilet Airbag, même entrée de gamme, coûte plusieurs centaines d'euros. Les motards privilégient naturellement les équipements obligatoires, qui représentent déjà souvent un investissement important et renoncent à un gilet Airbag, perçu comme un surcoût qui n'est pas indispensable. Le GPAM travaille avec ses partenaires pour faciliter l'accès à ses équipements.

Faciliter l'accès au gilet Airbag : un travail sur le long terme déjà engagé par APRIL Moto

Dans le cadre de sa politique de promotion de la prévention routière, APRIL Moto travaille à la démocratisation du gilet Airbag depuis plusieurs années. Dès 2015, APRIL Moto a ainsi été le premier assureur à inclure systématiquement le gilet Airbag dans les garanties dommages de tous ses contrats, et à doubler l'indemnisation au conducteur en cas d'accident s'il est équipé d'un gilet Airbag.

Convaincues qu'il faut désormais aller plus loin pour que les motards se munissent d'un gilet Airbag, les équipes d'APRIL Moto travaillent activement avec plusieurs partenaires équipementiers pour réduire le coût du gilet Airbag. Ce travail devrait aboutir au lancement d'une offre dédiée courant 2020.

¹ Chiffres ONISR, 2020

² Chiffres Sécurité Routière 2019

³ Chiffres ONISR, 2019

CONTACT PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf

06 63 80 87 54

baptiste.romeuf@insign.fr

GPAM
Groupement pour la Promotion de l'Airbag Moto



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos d'APRIL Moto

Filiale du groupe APRIL, APRIL Moto est le courtier grossiste spécialiste de l'assurance deux roues (moto, scooter, cyclo 50, quad et moto verte) du groupe APRIL. Plus de 100 collaborateurs basés à Tours conçoivent, distribuent et gèrent des produits et services spécifiquement conçus pour les motards, novices ou confirmés, en direct et via un réseau de courtiers partout en France.

A propos du groupe APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 22 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Plus de 3 000 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance autour de cinq marchés d'expertise (emprunteur, santé internationale, Pros/TPE, santé et prévoyance locales, dommage de niches) pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 997,2 millions d'euros.

A propos du GPAM :

Créé en 2019 le GPAM, Groupement pour la Promotion de l'Airbag Moto, est un des 6 signataires de la charte Airbag, mise en place par l'état afin de prolonger les actions de communication établies par la DSR – Direction de la Sécurité Routière – afin de diminuer la mortalité des 2 Roues motorisés. Présidé par Philippe Vassard, très engagé dans la prévention du risque routier en entreprise, le GPAM regroupe les principaux fabricants, des distributeurs, et nouveauté 2020, s'ouvre aux associations de motards et aux particuliers, désireux de promouvoir l'Airbag Moto.

CONTACT PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf
06 63 80 87 54
baptiste.romeuf@insign.fr

GPAM 
Groupement pour la Promotion de l'Airbag Moto

